

La filière hippique

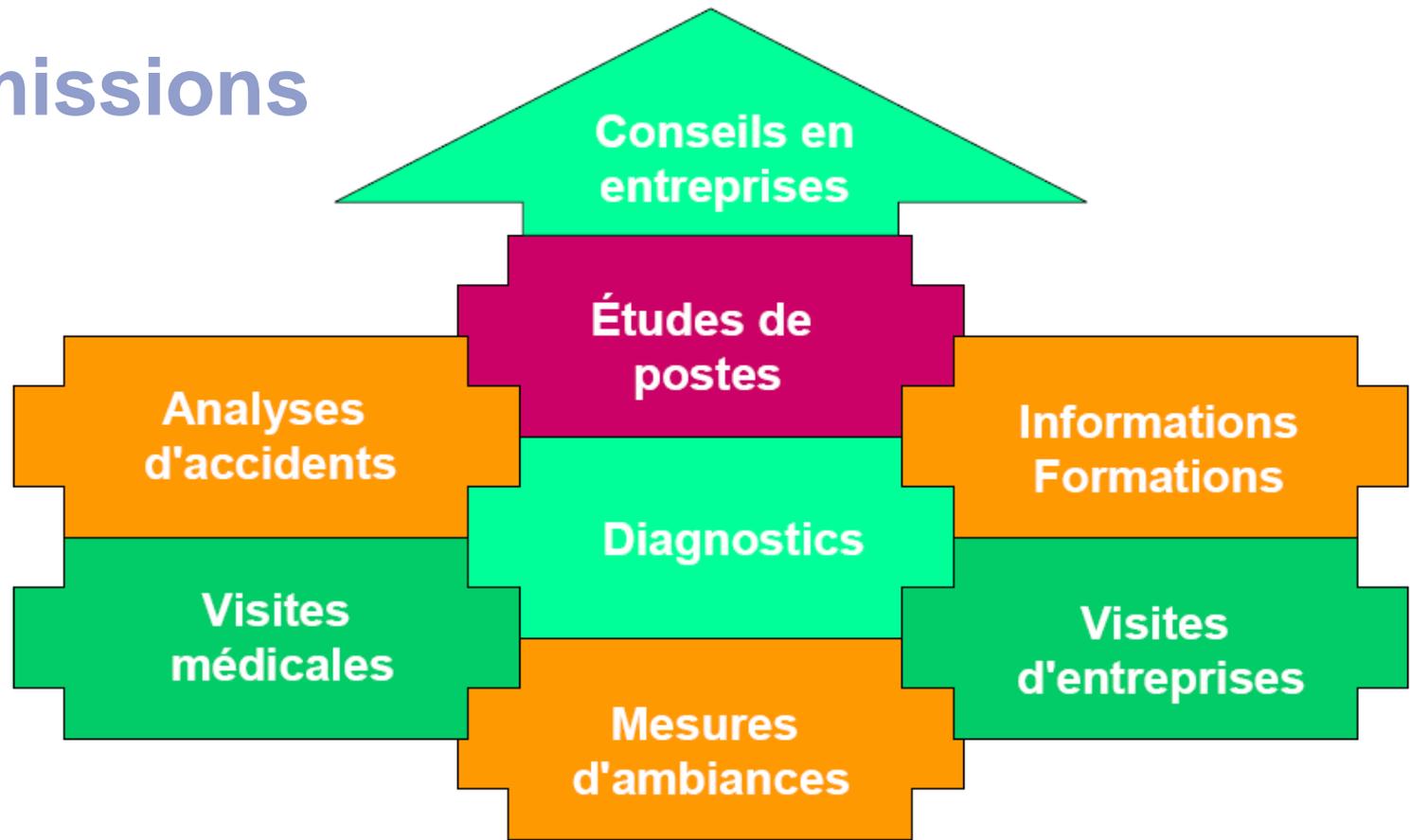
La Prévention des Risques Professionnels et le travail avec les chevaux



Le service SST

Service de Santé Sécurité au Travail (Chef de service : Marie-Pierre BIJON)			
		Equipe PST	
Equipe Administrative (Responsable administratif : Maïténa DESSERE)			
Assistants PRP		Assistants ST	
40	64	40	64
Christine DARRIEUTORT-LION	Patricia MAYSOUNABE	Caroline CLAVE Ketty LALANNE Coralie SEGUIN	Catherine COUTOU Laélicia COURIVAUD
Equipe PRP (Responsable PRP : Daniel LESPES)			
Conseillers PRP		Médecins du travail (MT)	
40	64	40	64
Aurélie DUFAU Daniel LESPES Gatien SUBILOTTE Nicolas BOIZUMEAU	Aline TOUZET Karine CHARONNAT Patrick WALGREAVE Yann MARTRENCHAS	Marie-Odile SOULES Marie-Laure SAUGNAC Christian BIREPINTES Joël RABOUTET	Marine GOUSSE Julia LAPORTE Catherine FROMAGET
		Infirmiers (IST)	
		40	64
		Estelle WOLFFER Laetitia GROS	Jeanine BARUS Silviu TEPELUS
		IPRP	

Les missions



Équipe
pluridisciplinaire

Typologie du travail en filière hippique

La 2ème filière la plus à risque en terme de fréquence d'AT

▲ Facteurs de pénibilité :

- horaires contraignants, journée de travail étendue
- port de charge
- sollicitations fortes de l'appareil locomoteur
- utilisation de produits pouvant être toxiques
- rapport à l'animal parfois difficile

Activité	Risques
Entretien des boxes (nettoyage, paillage...)	<ul style="list-style-type: none">• Lombalgies• Irritations respiratoires (poussière, ammoniac)• Glissade, trébuchement• Se piquer avec la fourche
Pansage des chevaux	<ul style="list-style-type: none">• Coup de pied, de tête• Morsure• Écrasement• Lombalgies (par exemple lors du curage des pieds)• Irritation par certains produits de soin
Conduire (ou rechercher) un cheval en prairie	<ul style="list-style-type: none">• Risques propres à la manipulation des chevaux (coup de pied, coup de tête, morsure, écrasement, piétinement)• Brûlure de la paume de la main par la corde si le cheval tire• Entorse, chute (terrain irrégulier)• Risques électriques (si clôtures électriques)
Embarquement ou débarquement	<ul style="list-style-type: none">• Risques propres à la manipulation des chevaux (coup de pied, coup de tête, morsure, écrasement, piétinement). Durant cette étape, il existe un risque de retournement du cheval et d'écrasement du travailleur• Brûlure de la paume de la main par la corde si le cheval se cabre ou tire
Monte	<ul style="list-style-type: none">• Chutes de cheval, écrasement (sous le cheval s'il se bascule), coup de tête (lorsque le cheval lance la tête vers l'arrière)• Lombalgies

Note de Risque

Notion (poids)	Indicateurs	
Masse (1/4)	Nombre d'accidents avec arrêt	
Fréquence (1/4)	Taux de fréquence des accidents	
	1/3	Durée moyenne d'arrêt d'un accident
Gravité (1/4)	1/3	Proportion d'accidents graves parmi les accidents avec arrêt
	1/3	Taux moyen d'incapacité permanente
Conséquences économiques (1/4)	Coût total des accidents	

CODES RISQUE 2016	National		Aquitaine		40 Landes		64 Pyrénées-Atlantiques	
	note	rang	note	rang	note	rang	note	rang
110 Cultures spécialisées	8,63	2	8,13	2	9,62	2	7,16	4
120 Champignonnières		15		14		12		13
130 Elevage spécialisé gros animaux	2,46	11		14		12	2,74	10
140 Elevage spécialisé petits animaux	2,84	10	3,20	10	7,00	4	3,98	8
150 Entraînement, dressage, haras	5,21	5	5,17	6	6,71	5	10,51	1
160 Conchyliculture		15		14		12		13
170 Marais salants		15		14		12		13
180 Culture et élevage non spécialisés	5,90	4	3,45	8	4,84	8	2,26	12
190 Viticulture	8,01	3	20,09	1		12	2,54	11
310 Sylviculture		15		14		12		13
330 Exploitations de bois proprement dites	3,87	6	3,35	9	5,52	7		13
340 Scieries fixes	3,26	8	5,27	5	11,55	1	6,65	5
400 Entreprises de travaux agricoles	3,80	7	5,92	3	5,90	6	5,28	6
410 Entreprises de jardins, rebois., paysagistes	10,18	1	5,41	4	4,19	9	7,81	3
500 Artisans ruraux du bâtiment		15		14		12		13
510 Autres artisans ruraux		15		14		12		13
600 Stockage, condit. produits agricoles		15	2,92	12	8,00	3	4,82	7
610 Approvisionnement	2,25	13		14		12		13
620 Produits laitiers	2,32	12		14		12	3,15	9
630 Traitement de la viande	2,94	9	3,85	7		12	9,28	2
640 Conserveries de pdts autres que la viande		15		14		12		13
650 Vinification		15		14		12		13
660 Insémination artificielle		15		14		12		13
670 Sucrierie		15		14		12		13
680 Meunerie		15		14		12		13
690 Stock., condit., fleurs fruits légumes		15	3,10	11	2,75	11		13
760 Traitement des viandes de volailles		15		14	3,81	10		13
770 Coopératives diverses		15		14		12		13
830 SICAE personnel statutaire		15		14		12		13
900 Gardes-chasses, pards-pêche		15		14		12		13
910 Jardiniers		15		14		12		13
920 Organismes de remplac.		15		14		12		13
940 Membres bénévoles		15		14		12		13
970 Personnel enseignant agricole privé		15		14		12		13

Santé au travail

Les maladies professionnelles

Les maladies professionnelles

▶ Définition de la maladie professionnelle

une maladie est considérée comme « professionnelle » lorsqu'elle est la conséquence de l'exposition du travailleur à un risque à l'occasion de l'activité professionnelle (exposition à des agents toxiques, par exemple) ou qu'elle résulte des conditions dans lesquelles ce travailleur a effectué son travail (ce qui permet d'englober les TMS, ou troubles musculo-squelettiques).

Les maladies professionnelles

Maladies professionnelles

- Déclaration par la victime
l'organisme de Sécurité Sociale



Systeme de reconnaissance par tableau réglementaire



Systeme de reconnaissance via la commission regionale de reconnaissance des maladies professionnelles

Diagnostic MP de la filière hippique

Au niveau des **maladies professionnelles**,

▀ Typologie des maladies professionnelles :

1) Affections périarticulaires dues à des gestes et postures (71%)

→ *Mouvements répétitifs*

2) Affections consécutives à la manipulation de charges lourdes (9%)

→ *Port de charge*

3) Affections consécutives aux vibrations (8%)

→ *Vibration du corps entier (véhicule) : sully*

4) Affections respiratoires de mécanisme allergique (4%)

→ *Poils et poussières (notamment végétales)*



Les allergies

5% de la population en 1960 ... Plus de 20% de la population française aujourd'hui !

► Réaction d'hypersensibilité de l'organisme face à une substance allergène.

- Acariens (poussière)
- Peau, poils d'animaux
- Pollen
- Moisissures du foin, copeau, ..
- Produits chimiques



► Mesures de préventions des allergies respiratoires:

- 1) Endroit aéré
- 2) Qualité de la paille et du foin (pas de poussières)
- 3) Humidifier le foin
- 4) Utiliser des masques anti-poussières (type P1)



Les zoonoses : rares dans le milieu hippique ?

► Il faut distinguer :

- les zoonoses liées au contact avec le **cheval** → **rares**

A retenir : La teigne : Fréquente mais bénigne. Très contagieuse, notamment inter-espèce.

- les zoonoses liées au **milieu équestre** (environnement naturel, écuries, etc...) souillé par l'agent pathogène ou hébergeant les insectes-vecteurs → **peu nombreuses**

1 déclaration d'hantavirose entre 2000 et 2012 et 2 maladies de lyme répertoriées dans l'observatoire de zoonosurveillance de 2008 à 2012

► Mesures de préventions :

HYGIENE

- 1) Se laver les mains souvent, et particulièrement avant les repas
- 2) Isoler et signaler les animaux malades



Sécurité au travail

Les accidents du travail

L'accident du travail

Définition : accident survenu qu'elle qu'en soit la cause par le fait ou à l'occasion du travail.

- A déclarer obligatoirement à l'employeur pour permettre la prise en charge .
- Permet le règlement des prestations et des soins ainsi que la prise en charge des séquelles.
- Permet en fonction des accidents les plus fréquemment retrouvés la mise en place d'actions de prévention.

L'accident de trajet

Définition : accident survenu entre le lieu de travail et le lieu d'habitation du salarié

- Conditions pour que l'accident soit un accident de trajet : le trajet doit être direct entre le lieu de travail et le lieu de résidence du salarié
- Reconnaissance et indemnisation dans les mêmes conditions que l'accident du travail.
- Non incidence sur les cotisations patronales

Diagnostic AT de la filière hippique

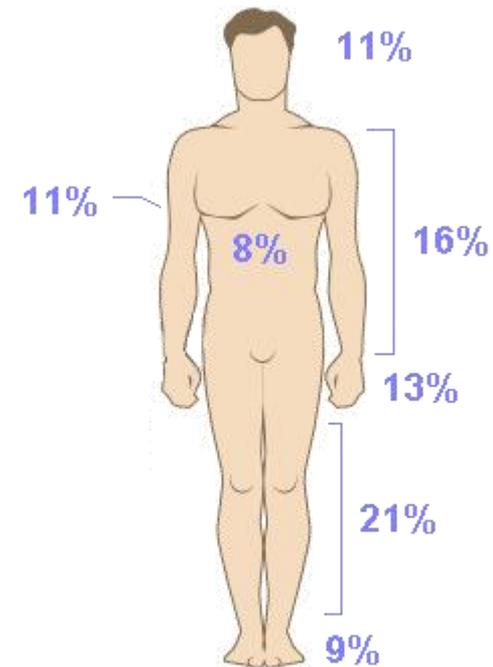
La 2ème filière la plus à risque en terme de fréquence d'accidents du travail

Au niveau des **accidents du travail**,

- ▶ Plus de 75% des accidents liés directement ou indirectement au cheval

- 1) Chute lors de la conduite en selle
- 2) Coup donné par l'animal

Localisation des blessures :

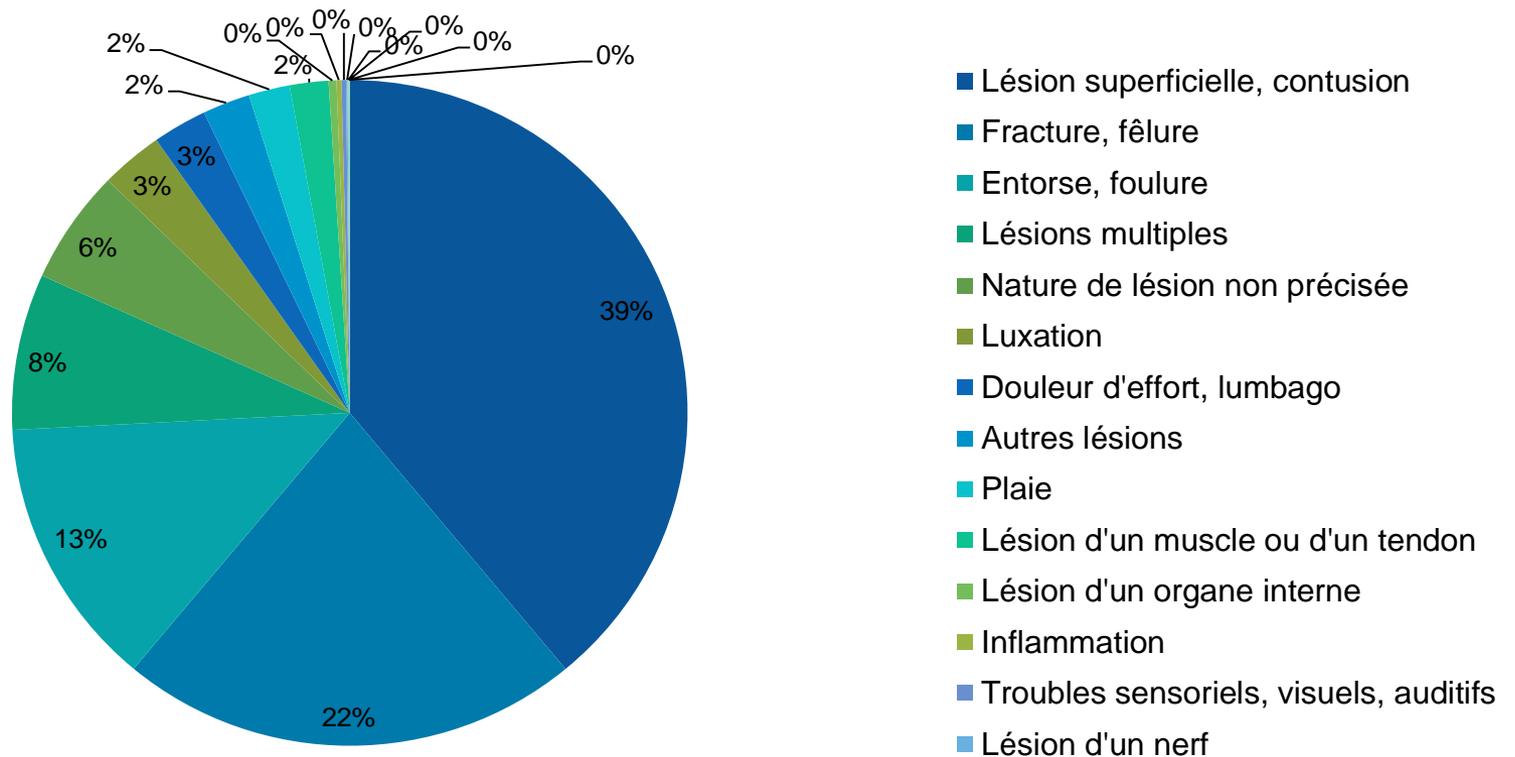


Localisations multiples 11%

Presque 1 AT sur 2 survient durant la 1ère année dans l'entreprise !

Typologie des blessures

Nature de la lésion occasionnée suite à une chute de cheval



Source : SID MSA

Sécurité au travail

Les obligations du chef d'entreprise

Les fondements

**Salariés, apprentis
stagiaires**



**Conseils sur la mise en
application de la partie hygiène
et sécurité du Code du Travail**

Non salariés



Conseils

La politique de prévention

Obligation de l'employeur

Article L4121- 1 à 5 du Code du Travail

- ▶ L'employeur a l'obligation d'assurer la santé et la sécurité des salariés. Pour remplir cette obligation, l'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs
- ▶ Ces mesures comprennent des actions de prévention des risques professionnels, d'information, de formation ainsi que la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

La politique de prévention

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

- ▶ *Eviter les risques ;*
- ▶ *Evaluer les risques qui ne peuvent pas être évités ;*
- ▶ *Combattre les risques à la source ;*
- ▶ *Adapter le travail à l'homme :*
 - *conception des postes de travail*
 - *choix des équipements de travail et des méthodes de travail et de production*
 - *limiter le travail monotone et le travail cadencé et réduire les effets de ceux-ci sur la santé ;*
- ▶ *Tenir compte de l'état d'évolution de la technique ;*
- ▶ *Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux ;*
- ▶ *Planifier la prévention en y intégrant, dans un ensemble cohérent :*
 - *la technique,*
 - *l'organisation du travail,*
 - *les conditions de travail,*
 - *les relations sociales,*
 - *l'influence des facteurs ambiants ;*
- ▶ *Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle ;*
- ▶ *Donner les instructions appropriées aux travailleurs .*

DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES

Evaluation des risques

**Planification de
la prévention**

VISITES MEDICALES ENTRETIEN INFIRMIER SIR/SIA/SIS

**Permanent
Saisonnier
Apprenti**

**Surveiller
l'application
effective des
règles
de sécurité**

**Prendre les
mesures exigées
par les circonstances**

OBLIGATIONS DU CHEF D'ENTREPRISE

FORMATION

Information

**Formation à la sécurité à l'embauche
ou salarié changeant de poste**

**Formation renforcée à la sécurité
(salariés temporaires ou CDD)**

**Formation spécifique (habilitation
électrique, SST, Certificat Individuel)**

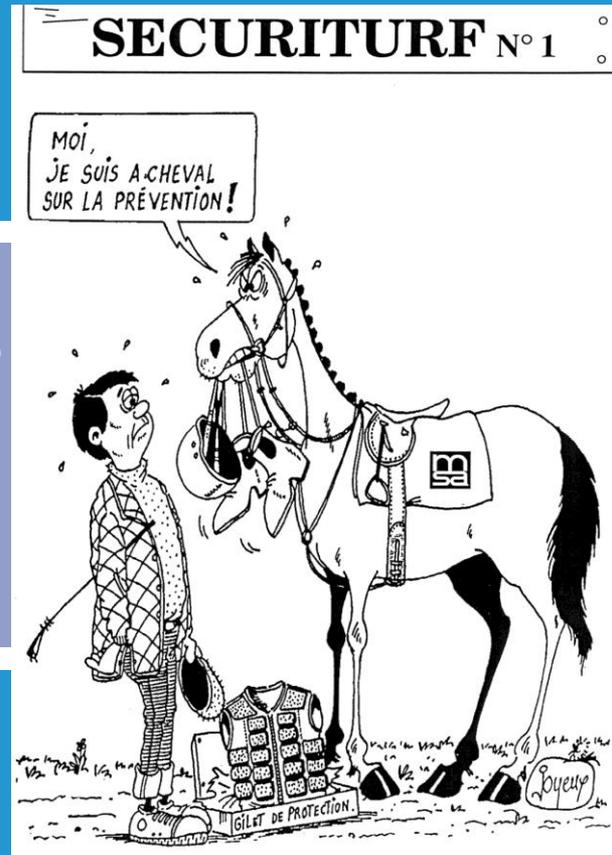
**Installations
OBLIGATOIRES
vestiaires, lavabos,
douches, WC**

**Vérifications périodiques
obligatoires**

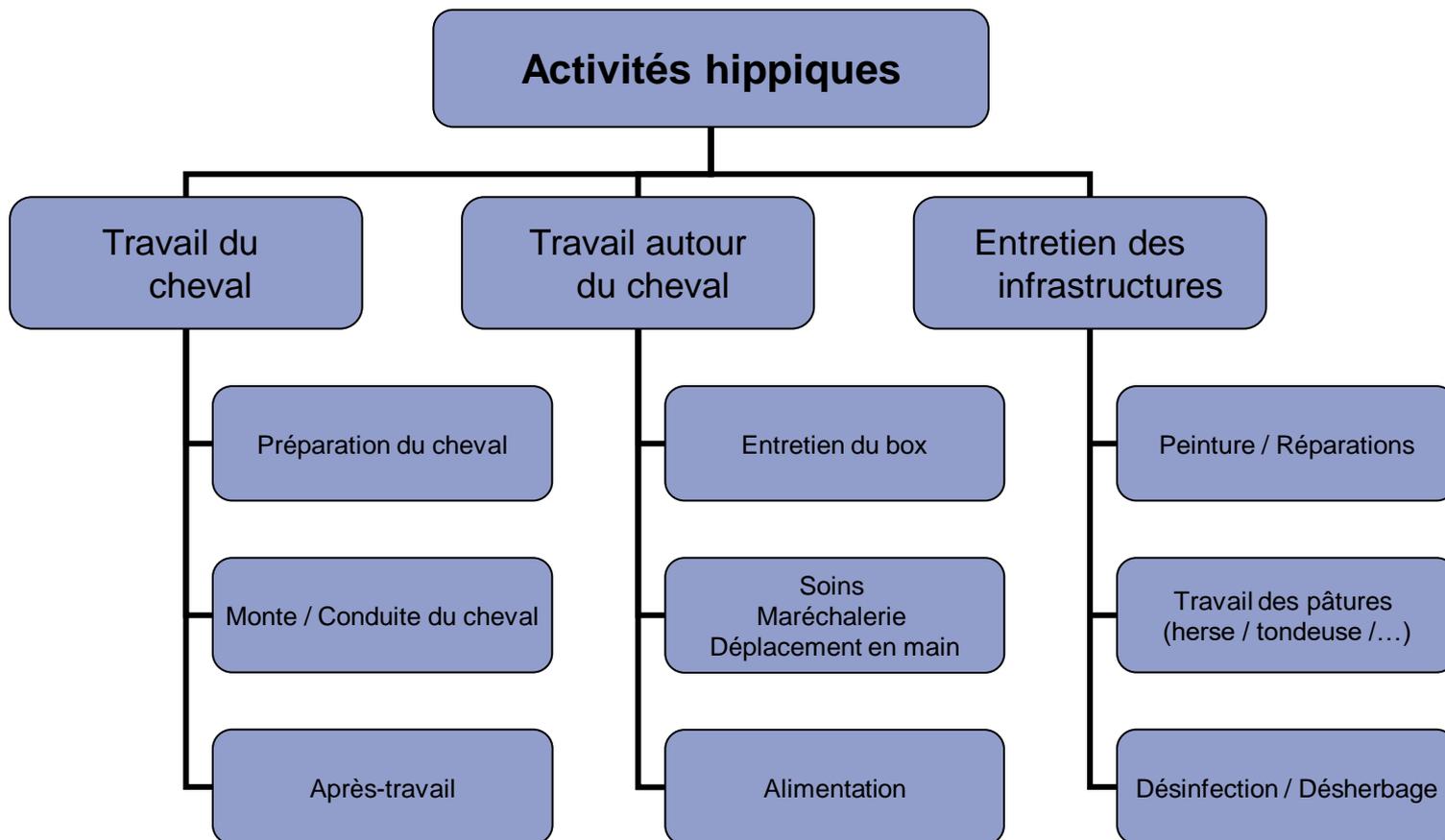
L'autorisation de conduite

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

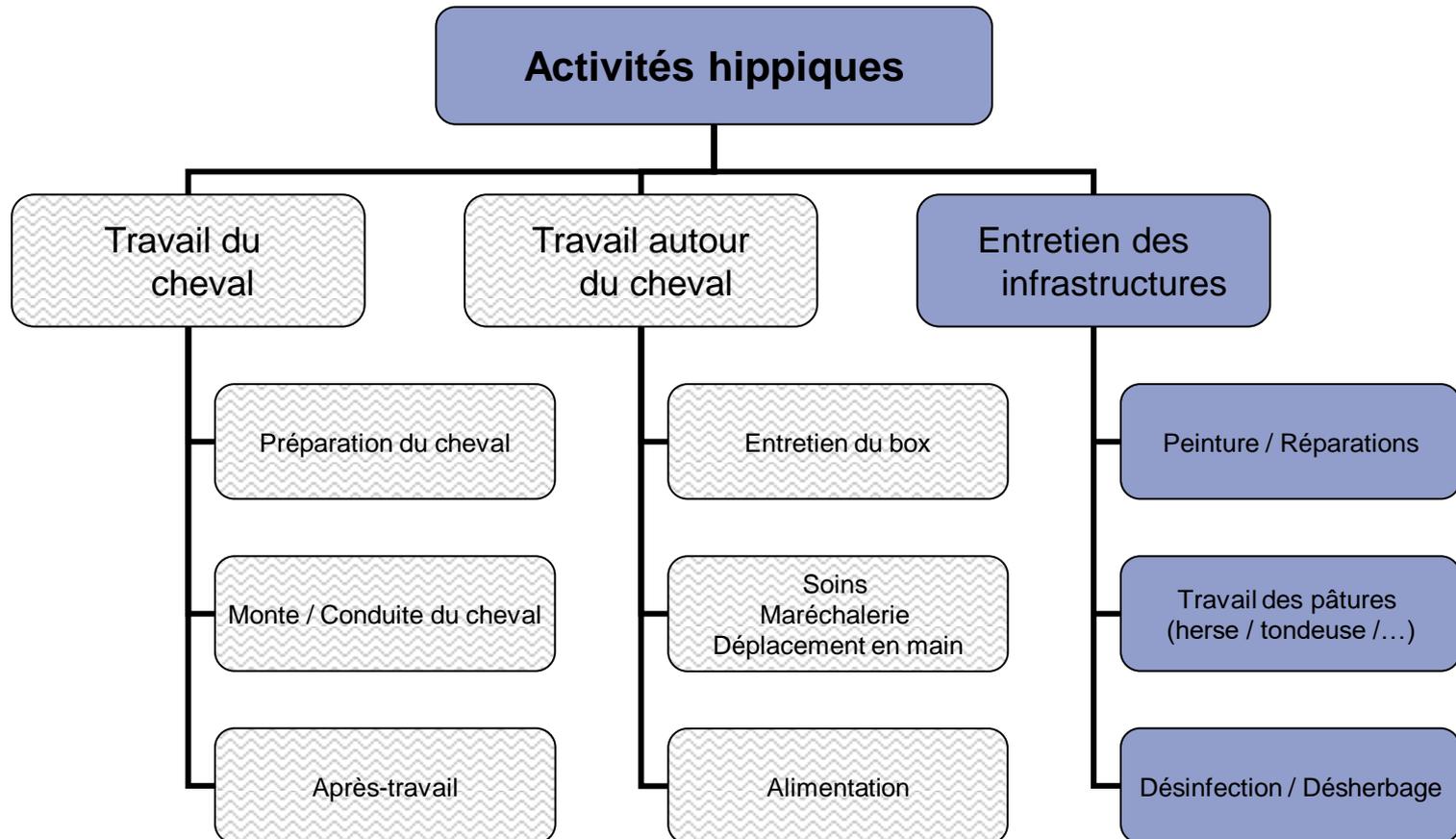
Dans la filière hippique



Les grandes activités des établissements hippiques



Les grandes activités des établissements hippiques



Entretien des infrastructures



Les risques à éviter

Entretien des sites :

quels sont les moyens de protection ?

- ▶ Coupures, coincements et happements
- ▶ Bruit
- ▶ Projections
- ▶ Efforts et postures pénalisantes
- ▶ Vibrations
- ▶ Chutes de hauteur
- ▶ Irritations, intoxications et brûlures avec produits chimiques



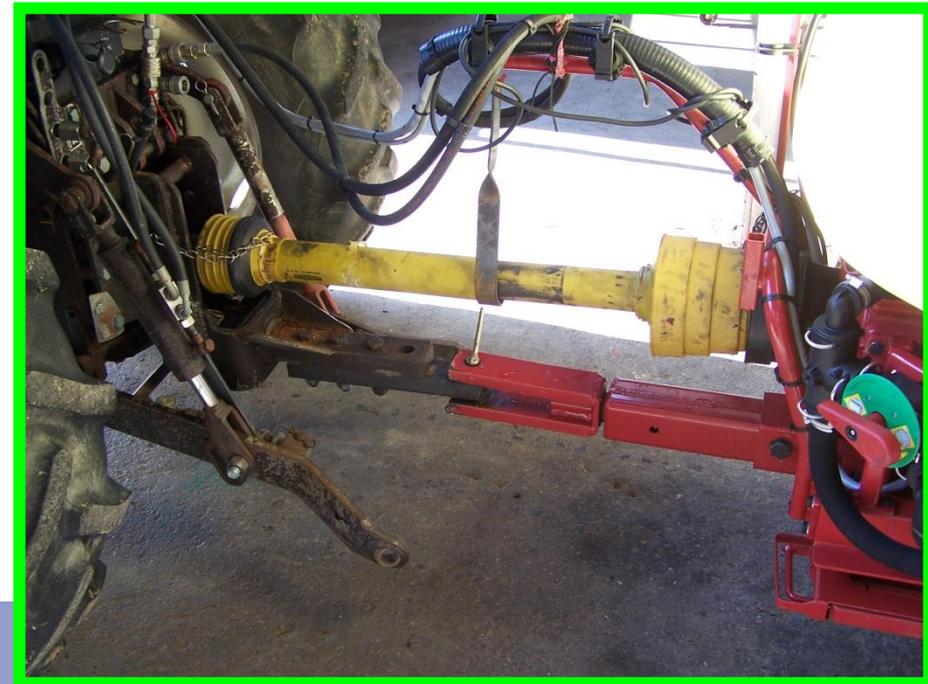
Les risques à éviter

Comment me protéger lors d'une désinfection ?

- ▶ Intoxications aiguës et chroniques
- ▶ Irritations
- ▶ Brûlures

Coincements, happements

Quelques exemples...



Coincement, happements



Quelle est la longueur enroulée en 1 seconde par un arbre de transmission à cardans

$$w = 540 \text{ tr/min}$$

$$D = 5 \text{ cm}$$

Solution :

$$\Delta l = \pi \times D \times (w / 60) \times \Delta t$$

$$\Delta l = 3,14 \times 0,05 \times (540 / 60) = \underline{1,4 \text{ m}}$$

Bruit



80 dB(A)

Port conseillé de protections
auditives individuelles
- au lieu de 85 dB(A) -



85 dB(A)

Port obligatoire de protections
auditives individuelles
- au lieu de 90 dB(A) -



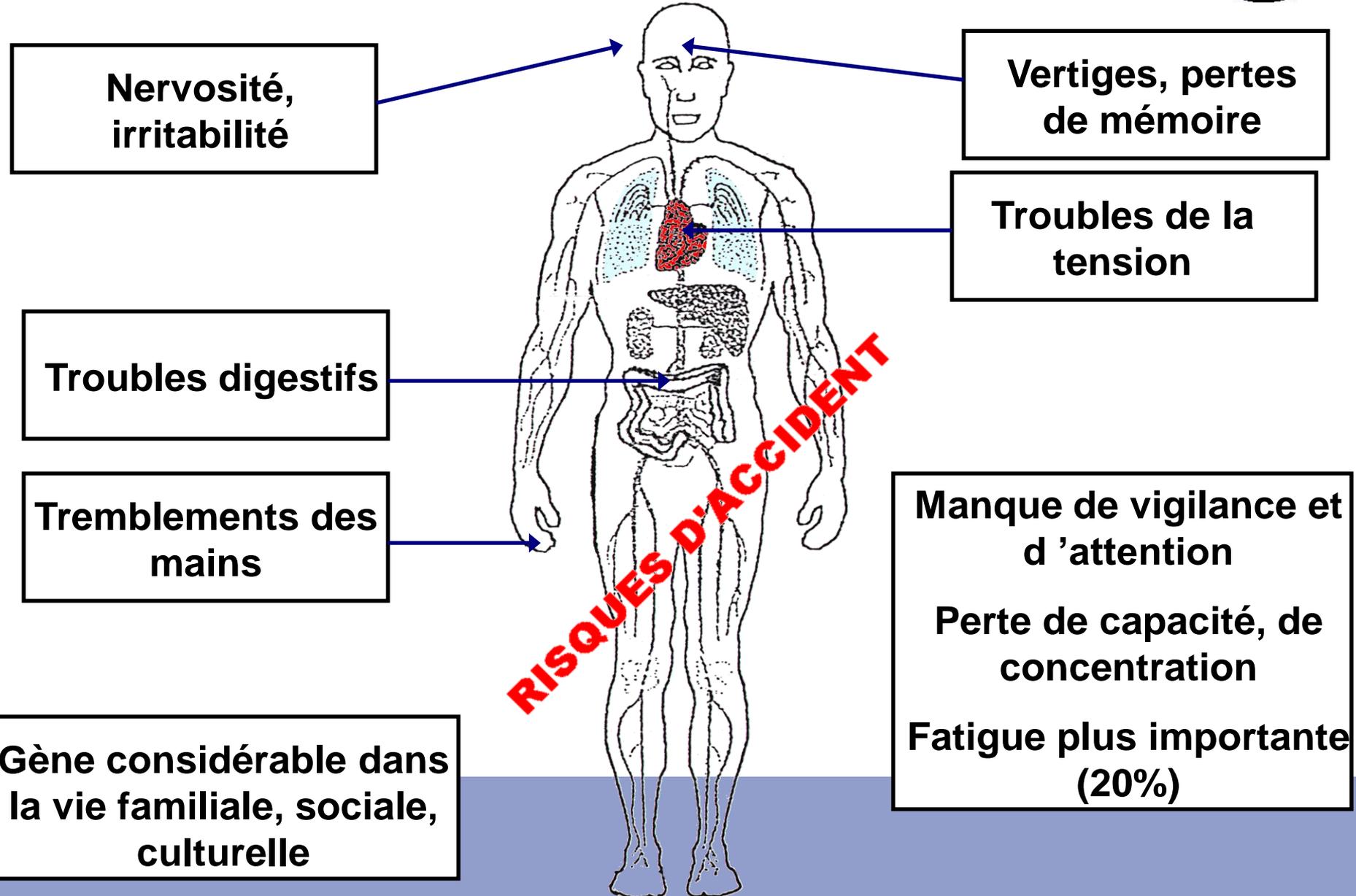
87 dB(A)

Limite d'exposition avec des
protecteurs dans les oreilles



La protection de l'ouïe

Les effets extra auditifs...



Projections

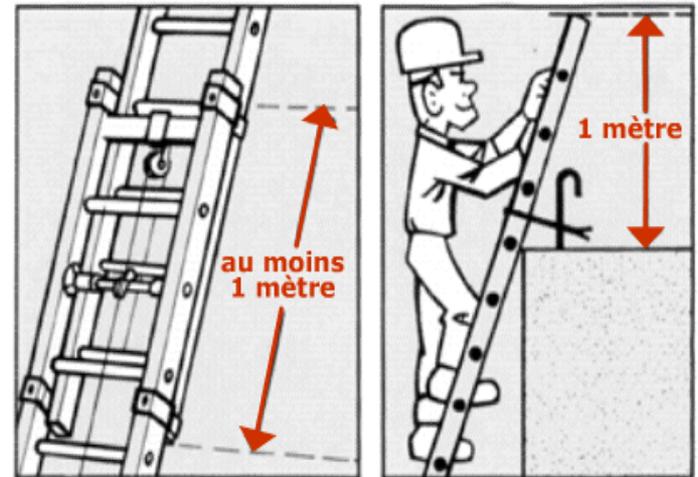
Lors de travaux de tonte, taille haies, débroussaillage ou lors de travaux de meulage



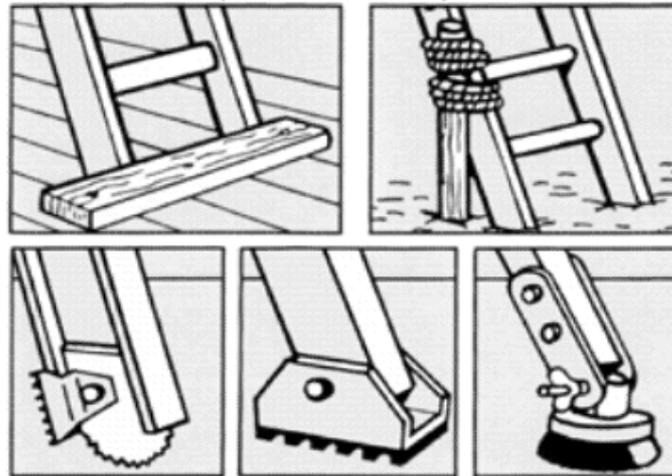
Risques de chute de hauteur



Echelle à coulisse et position



Dispositifs antidérapants



L'échelle est un moyen d'accès et non un poste de travail



Irritations, intoxications et brûlures avec produits chimiques



O - Comburant



C - Corrosif



Xn - Nocif



N - Dangereux pour l'environnement



F+ - Extrêmement inflammable



T - Toxique



E - Explosif



SGH01



SGH02



SGH03



SGH04



SGH05



SGH06



SGH07



SGH08



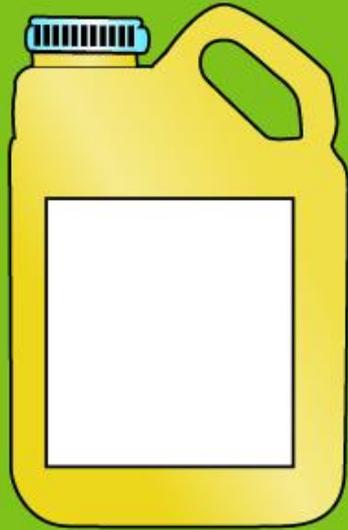
SGH09

Lors de l'utilisation des produits chimiques pour la désinfection des boxes

Lors des traitements chimiques des espaces verts

Mesures de prévention pour les produits chimiques

Le produit



Le danger



Les informations sur le danger

> L'étiquette de sécurité

> Pictogramme

> Mentions de danger H

> Conseil de prudence P

> La fiche de données sécurité (FDS)



La formulation



Les propriétés culturelles



Les propriétés physico-chimiques

Les équipements de protection individuelle : EPI

Les EPI sont les derniers moyens de protection dont dispose l'opérateur pour limiter les risques de contamination

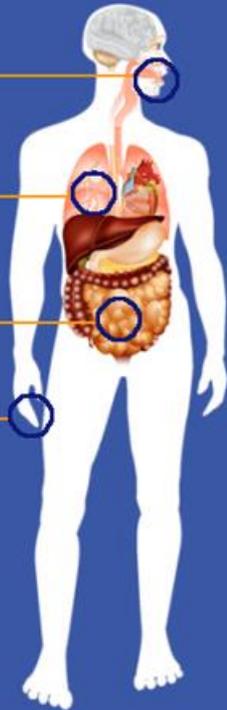
Les voies de pénétration dans l'organisme

yeux et muqueuses

respiratoire

digestive

cutanée



Opérateur équipé des protections

lunettes

masque

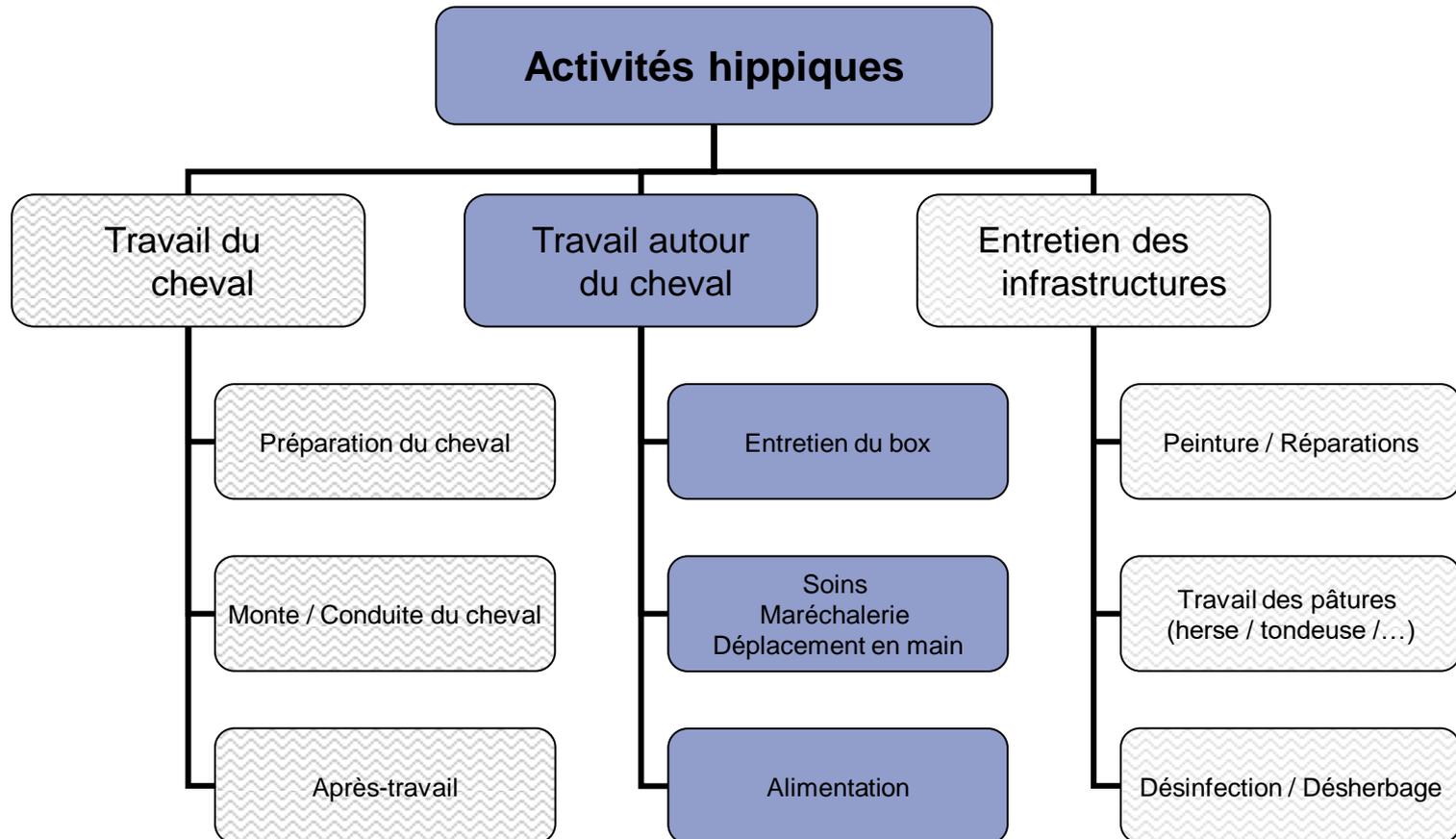
combinaison

gants

bottes



Les grandes activités des établissements hippiques



Travail autour du cheval



Les risques à éviter

Paillage / Curage :

comment me préserver ?

- Coups, bousculades...
- Renversements
- Efforts et postures pénalisantes
- Coups de fourche, coupures...
- Ecrasements
- Allergies dues à la poussière

Alimentation

du cheval :
les précautions à prendre ?

- Coupures, coincements et happements
- Coups, bousculades...
- Efforts et postures pénalisantes
- Allergies et irritations à la poussière
- Zoonoses
- Entraînements par machines

Soins

du cheval :
comment me protéger ?

- Coups, bousculades...
- Piqûres
- Efforts et postures pénalisantes
- Allergies
- Zoonoses
- Intoxications

Travail autour du cheval



Les risques à éviter

Déplacement et travail à pied : les précautions à prendre ?

- ▶ Coups, bousculades, écarts...
- ▶ Brûlures, écrasements, fractures de la main
- ▶ Chutes de plain-pied
- ▶ Coincements, pincements, chocs avec portes et barrières



Les risques à éviter

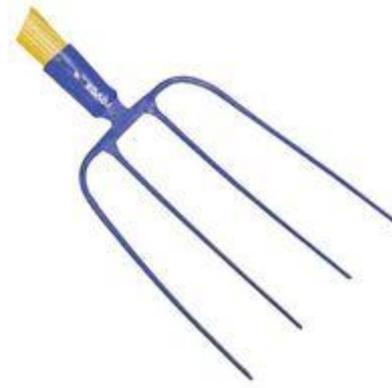
Transport du cheval : se déplacer en toute sécurité ?

- ▶ Coups, bousculades...
- ▶ Chutes, glissades...
- ▶ Efforts et postures pénalisantes

Prévention : le matériel, quelques points de vigilance

▶ **Matériel d'entretien des boxes**

- Adapté au travail à effectuer
- Adapté à la morphologie du travailleur
- État d'usure du matériel
- Rangement

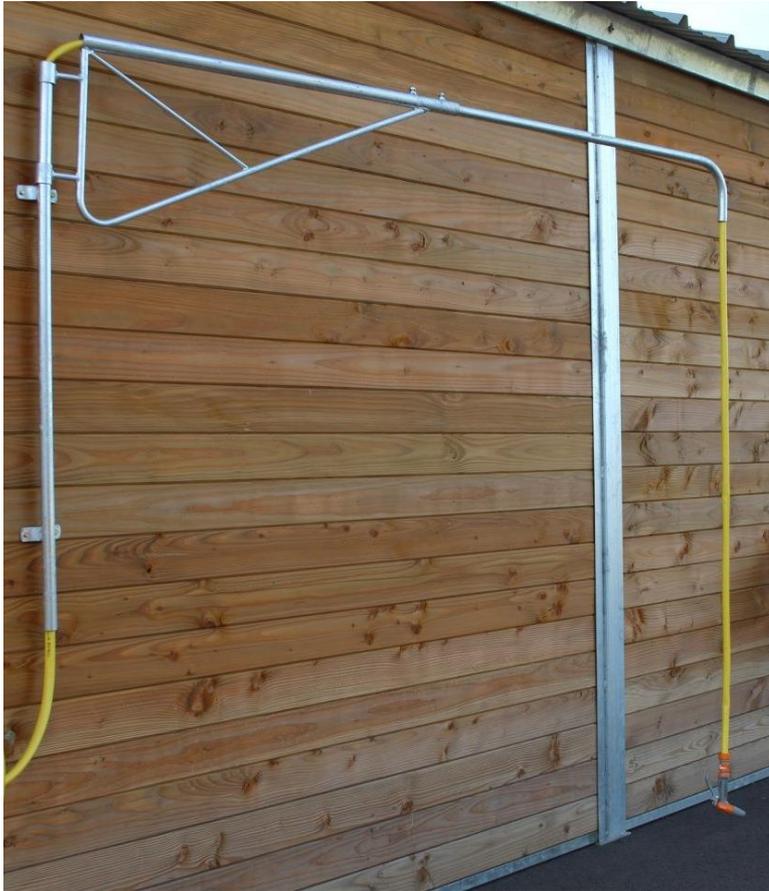


▶ **Matériel d'équitation**

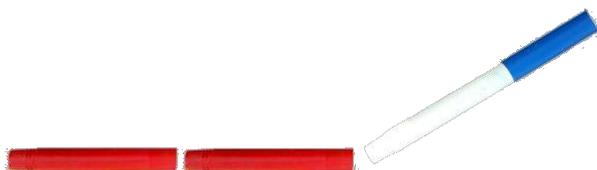
- Adapté au travail à effectuer
- Adapté à la morphologie du cheval et du travailleur
- État d'usure du matériel



Limiter les chutes de plain pied



Limiter le port de charge



Prévention : conception et aménagement des infrastructures

► Logement des chevaux :

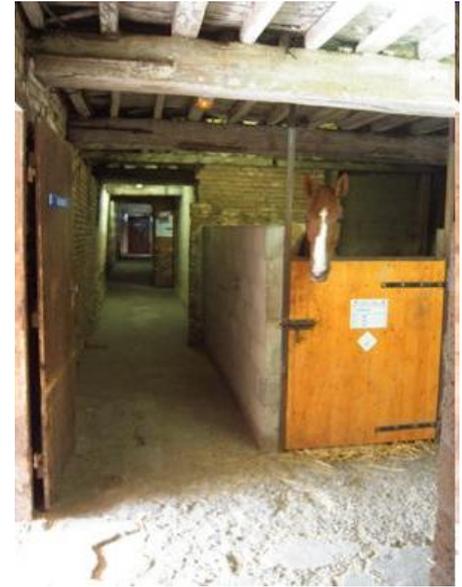
- Taille des passages
- Passages dégagés
- Éclairage
- Distance de la graineterie
- Aménagement des boxes (taille, porte, accès à la mangeoire et à l'abreuvoir)

► Terrains de pratique :

- Le sol (souplesse, poussière)
- la lice
- Barres d'appel

► Le stockage de la paille :

- Attention au risque d'incendie !



Vers une mécanisation du travail : aménagement des structures

- ▶ Penser à l'entretien et aux tâches à effectuer dès la conception !



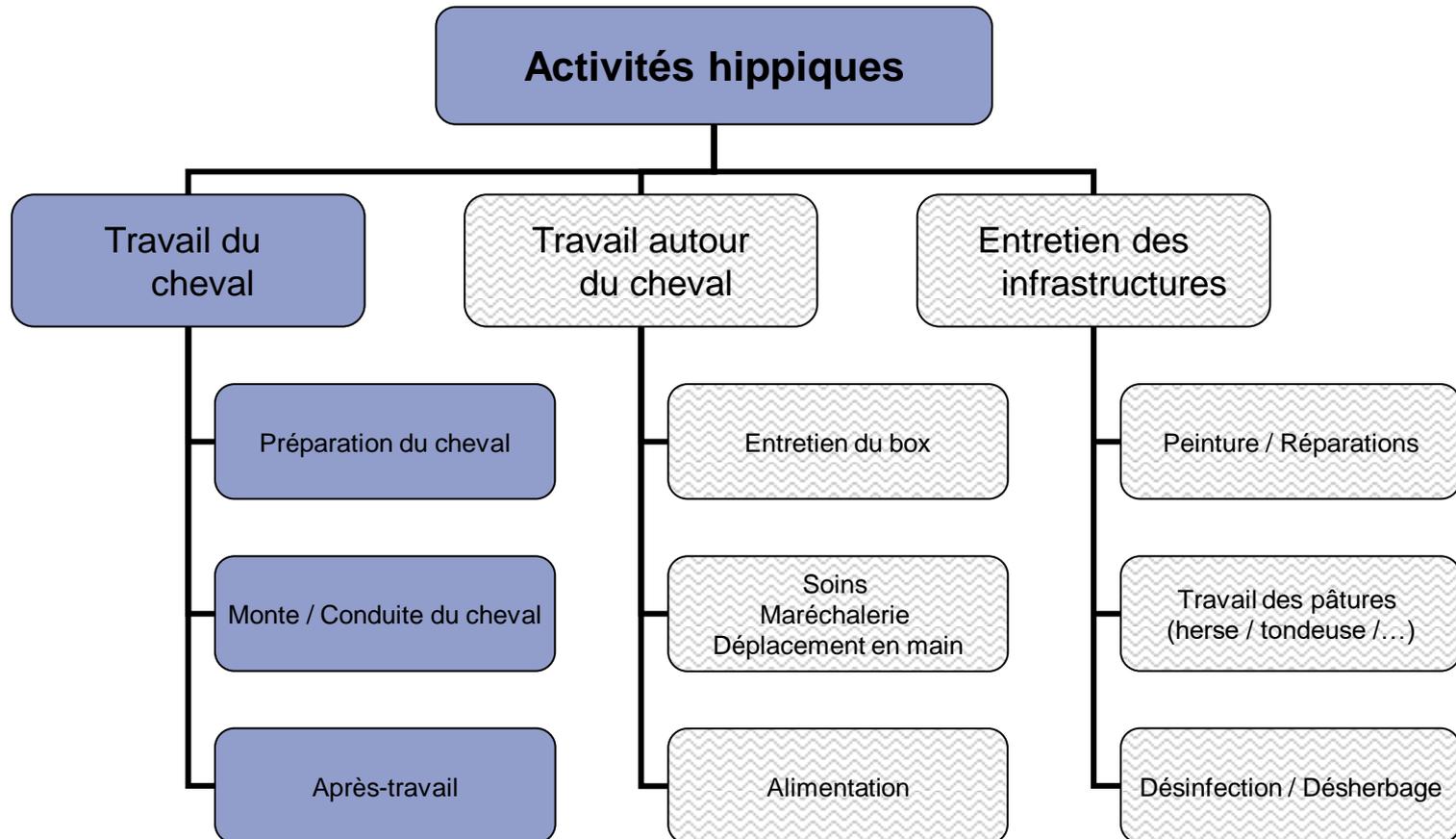
Stockage du fourrage : à éviter ...



Fosse à fumier : à privilégier



Les grandes activités des établissements hippiques



Travail du cheval



Préparation du cheval : les bons gestes ?

- ▶ Coups, bousculades, morsures, écrasements...
- ▶ Chutes de plain pied
- ▶ Efforts et postures pénalisantes
- ▶ Zoonoses

Travail monté : comment me protéger ?

- ▶ Ecartés
- ▶ Chutes
- ▶ Brûlures
- ▶ Vibrations (attelage)

Prévention : EPI dans la filière hippique

- ▶ Casque de protection : **norme EN 13158**
- ▶ Gilet de protection : **norme EN 13158**
- ▶ Chaussures de protection : type S3, norme EN 345



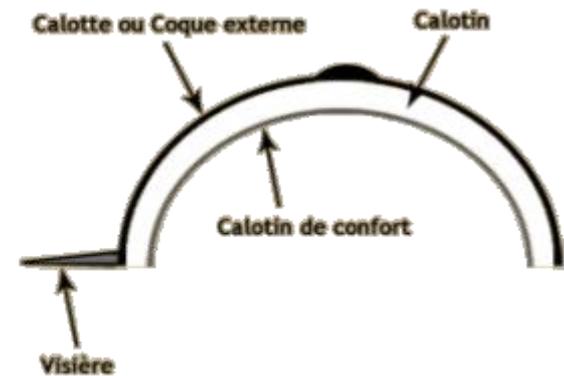
A sa taille, c'est plus de sécurité!



La protection de la tête et le casque de protection

► Norme

- Un objectif : diminuer les risques de traumatisme cérébrale lors d'un impact sur la tête



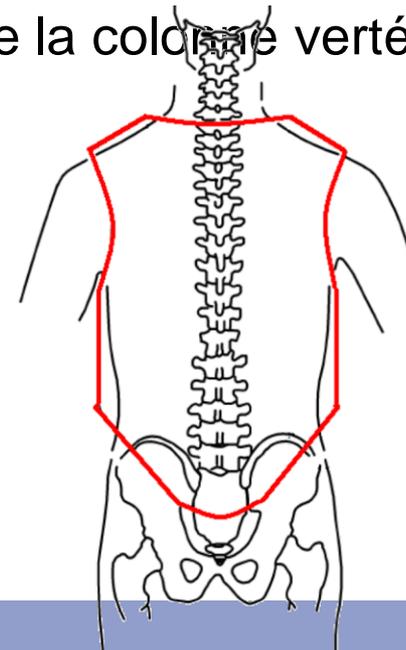
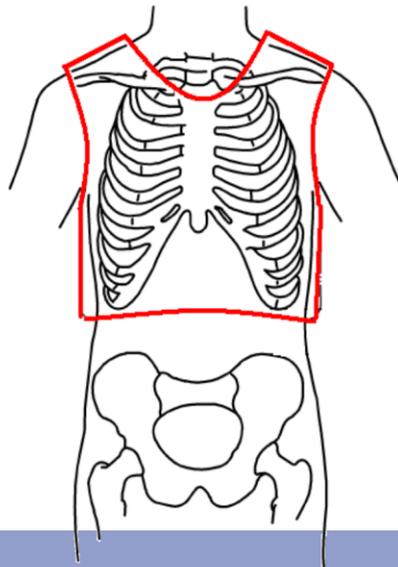
La protection du dos et le gilet de protection

▶ La norme **EN 13158**

▶ Objectifs :

- protéger la cage thoracique lors d'un choc et limiter le risque de pneumothorax

- diminuer les traumatismes et les contusions de la colonne vertébrale



Bases théorique de connaissance du comportement du cheval

Prévention : le comportement du cheval

Plus de 70 % des accidents en milieux équestres impliquent le cheval !

→ La relation homme-animal est la base d'un travail en sécurité

1. Savoir reconnaître le comportement du cheval : posture, attitude, ...
=> éviter l'agressivité et les stéréotypes
2. Savoir se préparer mentalement et physiquement pour une meilleure performance



Le cheval à l'état sauvage

▶ Ce sont des **proies**

→ Le cheval est très peureux et émotif

▶ Les chevaux sont des animaux **grégaires**

→ Vie en troupeau avec organisation hiérarchique

→ Besoin d'avoir des comportements sociaux et « effet de groupe »

▶ Principale occupation du cheval : **brouter**



Le cheval domestique

Conditions naturelles	Mode de vie « dénaturant »	Conséquences de la domestication
Liberté	Enfermé dans un box 23h/24	<ul style="list-style-type: none"> • Ennui, stress -> tics, agressivité, apathie
Principale occupation : s'alimenter	Peu ou pas de fourrage grossier, alimentation essentiellement sous forme de concentrés	<ul style="list-style-type: none"> • Ennui, stress -> tics, agressivité, apathie • Problèmes digestifs et dentaires
Animal grégaire -> vie en troupeau	Isolement dans un box, parfois contact visuel avec d'autres chevaux	<ul style="list-style-type: none"> • Ennui, stress -> tics, agressivité, apathie • Réaction de peur quand remise en présence d'autres chevaux • Manque de respect
Cheval = proie -> instinct de fuite marqué	Pas de possibilité de fuite (espace confiné)	<ul style="list-style-type: none"> • Réaction = attaque
Jeunes inclus dans le troupeau (éducation par les adultes)	Rassemblement des jeunes par classe d'âge	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'éducation par un adulte -> manque de respect vis-à-vis des autres chevaux et des hommes



Vers des solutions

En résumé, afin d'éviter le développement d'agressivité et de stéréotypies, pouvant déboucher sur des accidents, il faut :

- ▶ Offrir une grande période quotidienne de liberté aux chevaux (prairie, paddock).
- ▶ Garantir un maximum de contacts avec d'autres équidés.
- ▶ Fournir de grandes quantités de fourrages (herbe, foin, paille).

→ Réfléchir à la cause du problème et la supprimer autant que possible

Bien être du cheval et diminution de la pénibilité



La relation homme-animal en élevage

- ▲ La relation homme - animal dépend fortement de l'attitude de l'éleveur
- ▲ Relation modulable : Des périodes clés pour établir la relation homme-animal
 - Premier mois de la vie
 - Sevrage
- ▲ Importance de l'influence de la mère sur le comportement du poulain

Observer le langage des chevaux

Le langage du cheval

▀ Les hennissements

▀ La posture :

- Des oreilles
- Des naseaux
- La queue
- Les membres



Pour vous accompagner,

AFSA

Aide Financière Simplifiée Agricole

- ⇒ un dispositif d'accompagnement de la MSA visant à améliorer les conditions de travail au sein des Très Petites Entreprises (TPE) agricoles,
- ⇒ un soutien financier de 50 % maximum de votre investissement, plafonné à 3 000 €.

Critère d'éligibilité :

- ⇒ Etre chef d'entreprise et employez entre 0,5 et 10 salariés (en équivalent temps plein).
- ⇒ Entreprise affiliée à la MSA et à jour de ses cotisations.
- ⇒ Ne pas avoir bénéficié d'une aide financière de la MSA sur les 5 dernières années.
- ⇒ Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.
- ⇒ Investissements sur la réduction des risques : machines agricoles, animaux, chutes de hauteur, troubles musculo-squelettiques.

Dossier réalisé

- **avec l'appui d'un Conseiller en Prévention des Risques Professionnels,**
- **sur devis et versement de l'aide à la réception de la facture**

AFSE

Aide Financière Simplifiée Exploitant

- ⇒ un dispositif d'accompagnement de la MSA visant à améliorer les conditions de travail au sein des Exploitations agricoles,
- ⇒ un soutien financier de 50 % maximum de votre investissement, plafonné à 800 €. (minimum de 250 €)

Critère d'éligibilité :

- ⇒ Etre chef d'exploitation agricole individuel à titre principal, aide familial ou agriculteur associé actif et employez moins de 0,5 salariés (en équivalent temps plein).
- ⇒ Entreprise affiliée à la MSA et à jour de ses cotisations.
- ⇒ Ne pas avoir bénéficié d'une aide financière de la MSA sur les 5 dernières années.
- ⇒ Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.
- ⇒ Investissements sur la réduction de tous les risques.

Dossier réalisé

- **avec l'appui d'un Conseiller en Prévention des Risques Professionnels,**
- **sur devis et versement de l'aide à la réception de la facture**

Une journée d'échange

« Garantir le bien-être et la santé
de l'homme et du cheval
pour travailler mieux
et plus longtemps »



Merci de votre attention